

Le calendrier des temps de concertation et de régulation

Quelques recommandations :

- établir à la pré-rentrée un calendrier annuel des temps de concertation, de régulation et de bilan,
- inscrire le dispositif à l'ordre du jour du conseil de cycle (co-conception et analyse de la séance/séquence, évaluation, analyse des travaux élèves, analyse de pratique, ...), du conseil de maitres (état des travaux en cours...) et du conseil d'école (point d'étape pour l'équipe éducative...),
- rédiger un compte-rendu pour garder la mémoire des réflexions, des propositions retenues ou non, des résultats des travaux, des décisions actées, des possibles perspectives...

Un exemple de calendrier concernant les évaluations des élèves : [académie de Dijon](#) -
Département de l'Yonne

| Dates | |
|--|---|
| Pré-rentrée | Définir les évaluations initiales |
| Première quinzaine de septembre | Passation des évaluations standardisées |
| 3 ^{ème} semaine de septembre | Analyser les évaluations et définir les axes de travail et les ateliers de besoins |
| Semaine précédent les vacances de la Toussaint | Bilan en fin de période pour mesurer les progrès des élèves et définir les axes de travail de la période suivante |
| Semaine précédent les vacances de Noël | Bilan en fin de période pour mesurer les progrès des élèves et définir les axes de travail de la période suivante |
| Semaine précédent les vacances de février | Bilan en fin de période pour mesurer les progrès des élèves et définir les axes de travail de la période suivante |
| Semaine précédent les vacances de printemps | Bilan en fin de période pour mesurer les progrès des élèves et définir les axes de travail de la période suivante |
| Juin | Evaluations standardisées – Bilan final |